

# Niger

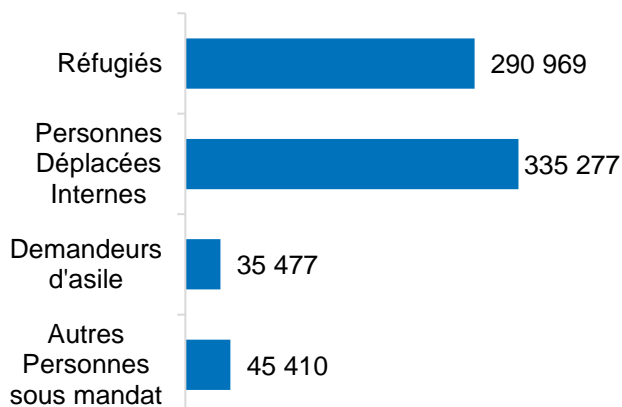
Octobre 2023

Environ **1 200 000 personnes de plus au Niger font face à des risques de protection** selon un rapport d'analyse du cluster protection publié en octobre. Les défis majeurs auxquels la population est confrontée, sont notamment, l'insécurité et l'insécurité alimentaire exacerbé par les sanctions économiques liées au récent coup d'État au Niger, et aux incursions de groupes armés non étatiques.

Entre mars et octobre 2023, environ **6 171 individus (977 ménages) en provenance du Tchad sont arrivés dans les localités de Nguigmi** (site malien de Boudouma), Gueskerou (Kidjandi), Bosso (Bosso) et Diffa (Djori Kolo), dans la région de Diffa au Niger. Le HCR travaille en collaboration avec les autorités locales pour renforcer leur protection à travers une possibilité de les accorder une reconnaissance prima facie en tant que réfugiés.

Depuis l'introduction en 2018 d'un programme de réinstallation au Niger, un total de **5 571 réfugiés ont quitté le Niger en direction de pays tiers, soit dans le cadre de la réinstallation soit par voies complémentaires telles que les visas d'études**. Ce chiffre comprend 3 812 personnes évacuées de Libye grâce au Mécanisme de transit d'urgence (ETM) et 1 759 réfugiés traités et enregistrés dans le système national d'asile du Niger. Le HCR intensifie le plaidoyer auprès des pays d'accueil en faveur de la facilitation des procédures via des entretiens à distance, compte tenu du contexte actuel au Niger.

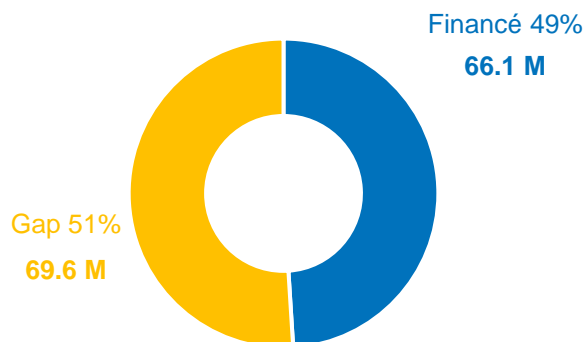
## STATISTIQUES DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ ENREGISTRÉES AU NIGER (AU 31 OCTOBRE 2023)



## FINANCEMENT AU 31 OCTOBRE 2023

**\$ 135,7 M**

Demandés par l'opération du HCR au Niger en 2023



Les réfugiées maliennes qui cultivent des jardins potagers soutenus par le HCR à Ouallam, région de Tillabéri, étaient au centre des activités de commémoration de la Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre. Elles contribuent à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance de leurs familles et de leurs communautés.

## Contexte opérationnel

Malgré les divers conflits dans la région et la situation actuelle dans le pays à la suite du coup d'État du 26 juillet dernier, **le Niger continue d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile** en provenance du Nigeria (68%), du Mali (21%), du Burkina Faso (9 %) et 2% d'autres pays. De plus, on compte plus de **335 277 personnes déplacées internes (PDI)** et environ 45 410 autres personnes relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens qui résidaient hors du pays dans des zones touchées par divers conflits et insécurité les ayant forcés à fuir.

L'approche de l'intervention du HCR au Niger est résolument **multisectorielle, visant à apporter un soutien substantiel à l'État nigérien dans la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions pour les personnes déplacées de force**. Une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, et les individus ayant des besoins spécifiques, tout en privilégiant une approche visant le renforcement des structures communautaires.

Durant toute la période couverte par cette mise à jour, **les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones désignées comme "zones d'opérations militaires" par les autorités**, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Cependant, au fil du temps, les autorités en place ont entrepris d'apporter des mesures d'assouplissement à cette décision qui ont conduit à minimiser leur impact sur les opérations humanitaires à l'échelle nationale. Les autorités en place ont récemment conféré aux gouverneurs régionaux nouvellement désignés (tous issus de l'armée) la responsabilité d'apprécier si les zones placées sous leur contrôle sont suffisamment sécurisées pour que les acteurs humanitaires puissent y évoluer. Dans des régions telles que Diffa, le gouverneur a apporté son soutien aux efforts conjoints des acteurs humanitaires et du développement pour continuer à offrir une assistance et un appui aux personnes déplacées ainsi qu'aux communautés d'accueil.

**Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger**, les déplacés internes et les réfugiés, tout autant que les communautés hôtes affectées par la situation. Les sanctions imposées, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin ainsi que le Nigeria principaux points d'entrée pour l'importation de biens essentiels, continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de la crise politique, **la situation humanitaire d'une position très importante des populations vivants sur le sol nigérien risque de devenir alarmante**.

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, le HCR a instauré des canaux de communication avec les nouvelles autorités, en rencontrant les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire, et de la Justice à un niveau technique. Cette coopération revêt une importance cruciale pour garantir la continuité sans heurt des activités humanitaires, en facilitant la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et en permettant la réalisation de tâches essentielles telles que la détermination du statut de réfugié.

Des opérations militaires en cours des forces de défense du Niger ont été signalées le long des frontières avec le Mali, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par trois pays du Sahel (Mali, Niger et Burkina Faso). On craint que ces opérations, ainsi que l'augmentation de ces activités des groupes terroristes et armés au Mali, ne conduisent à des **violations des droits de l'homme sans constatés sur base régulière, ainsi qu'aux mouvements de population vers les localités** d'Abala, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger".

## Région de Tillabéri

**Contexte** : depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés maliens au sein**

**des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des acteurs du développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et leurs hôtes locaux ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi que de nouvelles opportunités de subsistance. En parallèle, des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements par le biais de "zones communes" telles que les banques de céréales des villages, les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.

- Au 31 octobre, **1 124 des 1 620 parcelles prévues ont déjà été attribuées dans le cadre du projet de lotissement à des personnes déplacées de force à des membres vulnérables de la communauté d'accueil**, tandis que 1 291 des 1 350 maisons planifiées ont été construites à Abala. La construction de 200 logements sociaux supplémentaires est en cours. Le mercredi 4 octobre 2023, le HCR et ses partenaires ont tenu une session de concertation, sous la direction du maire d'Abala, réunissant les réfugiés, les autochtones, les déplacés internes et les retournées pour discuter de l'attribution des nouveaux logements sociaux et des parcelles aux bénéficiaires.

- Au début d'octobre, le HCR a **distribué des kits alimentaires individuels** composés d'un bidon de cinq litres d'huile, d'un sac de riz de 25 kg, de cinq mesures de haricots et d'une mesure de sel à 18 personnes ayant des besoins spécifiques à Ayorou. Il s'agit essentiellement de personnes âgées et de femmes chefs de ménage ayant des enfants à charge.



Distribution des kits alimentaires aux personnes à besoin spécifique à Ayorou © HCR

- **6 324 réfugiés et membres de la communauté hôte ont bénéficié de consultations médicales** dans les centres de santé d'Abala, d'Ayorou et de Ouallam. Parmi eux, 135 ont été placés en observation et 36 ont été référés vers des structures sanitaires régionales. 90 femmes ont été reçues pour des consultations prénatales et **32 naissances** ont été assistées par des accoucheuses qualifiées dans les trois centres de santé.
- Entre le 16 et 20 octobre, le HCR a **distribué des kits de dignité à 49 filles et femmes en âge de procréer** vivant à Ayorou. Ces kits comprenaient trois pagnes, cinq morceaux de savon, une paire de chaussures, un paquet de cinq serviettes hygiéniques, un sous-vêtement et une boîte de pommade.
- Le 20 octobre, le partenaire du HCR, ADRA, a organisé **la remise provisoire de deux salles de classe** au niveau des écoles du site trois et d'un bloc de deux salles de classe au niveau de l'école médersa résidentielle de Ouallam. Toutes les salles de classe provisoirement remises sont équipées chacune de 25 tables-bancs, de deux tableaux noirs et d'un bureau. De plus, un château d'eau de 15 m<sup>3</sup> implanté dans le site des réfugiés a également été remis aux autorités locales.
- Le HCR et ses partenaires **ont poursuivi leurs réponses multisectorielles à l'épidémie de diphtérie sur le site d'accueil des réfugiés d'Abala**. Au 31 octobre, 45 cas ont été signalés sur le site depuis le signalement initial de l'épidémie en août, dont 36 personnes se sont rétablies, six sont décédées et une personne est en cours de traitement.

- Le 26 octobre 2023, le partenaire du HCR, RET GERMANY, a organisé une **formation sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)** à l'attention des services techniques et des partenaires humanitaires au guichet unique de Ouallam. Vingt partenaires étatiques et humanitaires, dont neuf femmes, ont participé à cette formation facilitée par le HCR.
- Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement pour les enfants réfugiés et ceux de la communauté hôte, **le HCR et ses partenaires ont facilité le renforcement des capacités de cinq enseignants sur le site des réfugiés à Abala pour la prochaine année scolaire 2023 - 2024**. Ces enseignants apporteront leur soutien au programme scolaire révisé.

## Région de Tahoua

**Contexte :** la région de Tahoua est marquée au nord par la présence de réfugiés en provenance du Mali et dans sa partie sud du Nigeria, ainsi que de ressortissants nigériens résidents au Mali et forcés de fuir vers leur pays d'origine. En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka au Mali, de nouveaux arrivants parmi les réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. De plus, le **département de Madaoua**, qui se trouve en bordure de la frontière avec le Nigeria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria (Etat de Sokoto) en raison des incursions récurrentes de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- Le 4 octobre, dans la région de Tahoua **le HCR a officiellement remis à la Commission nationale d'éligibilité (CNE) de Madaoua une salle de conférence nouvellement construite à la préfecture et un bâtiment entièrement équipé**. De plus, neuf ordinateurs de bureau, onze imprimantes, onze toners et quinze disques durs externes ont été fournis aux centres d'état civil des communes de Bangui, Madaoua, Sabon Guida, Galma, Tchintabaraden, Tillia, Illela, ainsi qu'à la préfecture de Madaoua. Du matériel informatique supplémentaire a été également fourni au tribunal et aux mairies de Tchintabaraden, Tillia et Illela.



Remise de matériels ICT aux services étatiques/aux mairies du département de Madaoua et remise d'une salle de réunion à la préfecture et d'un local pour la Commission nationale d'éligibilité (CNE) de Madaoua. © HCR / Moustapha Djibrilla

- Du 4 au 7 octobre, à Galma, Azarori, Madaoua et Bangui dans la région de Tahoua **le HCR et son partenaire Adkoul ont distribué 313 kits d'articles de première nécessité aux ménages des populations déplacées et aux communautés hôtes affectées par les inondations**. Les kits comprenaient trois bâches, trois nattes, trois moustiquaires, trois couvertures, deux seaux, un kit de cuisine, deux lampes solaires, quatre jerrycans et quatre ensembles de vêtements.
- Dans la région de Tahoua, le HCR et la direction régional de l'état civil ont mené une mission conjointe à Tchintabaraden pour préparer **le début de l'enregistrement biométrique d'environ 27 936 réfugiés maliens arrivés depuis mars 2023**, fuyant les combats entre les différents groupes terroristes et armés au Mali.

- Le mercredi 11 octobre 2023, le HCR et ses partenaires, ainsi que la Commission nationale d'éligibilité (CNE), ont participé au lancement de **l'enregistrement continu de niveau II et de la vérification physique - biométrique des réfugiés nigériens hébergés à Madaoua**. Vingt-deux ménages, comprenant 67 réfugiés nigériens vivant à Tounfafi, dans la périphérie de Madaoua, ont été enregistrés.
- Pour renforcer la protection des enfants déplacés de force et promouvoir la coexistence pacifique, le HCR et ses partenaires ont **organisé huit sessions de soutien psychosocial, touchant environ 360 enfants réfugiés, rapatriés et de la communauté d'accueil dans des espaces amis des enfants** à Tillia et Madoua, dans la région de Tahoua.

- Le 17 octobre, **le HCR et ses partenaires ont distribué 4 500 kits scolaires du projet ECW aux élèves réfugiés nigériens et de la communauté d'accueil dans 25 écoles dans la commune de Bangui**. L'objectif est d'améliorer la qualité d'apprentissage et l'accès à l'éducation, en leur fournissant également des documents d'identité pour faciliter leur parcours scolaire.



Remise de kit scolaire à un élève réfugié de l'école de Bangui © HCR

- Le 19 octobre, le HCR a mené une évaluation à distance de 30 écoles accueillant des réfugiés dans le nord de Tahoua, confrontées aux attaques récurrentes de groupes armés et aux déplacements forcés. **A la suite de déplacements secondaires dus à l'insécurité frontalière, 1 828 nouveaux élèves sont désormais inscrits dans trois nouvelles écoles à Tahoua et dans le district de Tchintabaraden**. Le HCR et les services régionaux de l'éducation à Tchintabaraden sensibilisent les parents à l'inscription et au retour à l'école d'un plus grand nombre d'enfants réfugiés. Les défis demeurent importants, notamment le manque d'infrastructures, de fournitures et de manuels scolaires, mais aussi le renforcement des capacités des enseignants et des volontaires des relais communautaires.
- Du 25 au 27 octobre 2023, le HCR a organisé une **formation sur la protection à base communautaire pour les partenaires, les services déconcentrés de l'État, y compris la police, la gendarmerie, la justice, ainsi que les équipes de protection du HCR** à Tahoua et Madaoua. La formation a couvert des thèmes tels que l'approche communautaire, la protection de l'enfant et les violences basées sur le genre. L'objectif était de partager les instruments juridiques garantissant la protection de l'enfant et les principes guidant la prise en charge des cas de protection de l'enfant.

## Région de Diffa

**Contexte** : depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les États du nord-est du Nigeria. Au 30 septembre, **la région abritait 314 820 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 137 573 réfugiés, 140 593 personnes déplacées internes, 34 139 Nigériens résidents au Nigeria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 2 515 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein des communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigeria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, cherchant de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le**

**camp de Sayam Forage**, unique camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 7 281 ménages de 33 026 personnes.

- Dans le cadre des **préparatifs pour la deuxième phase du retour des personnes déplacées internes dans leurs villages d'origine**, le gouverneur de Diffa a récemment tenu une réunion avec des acteurs humanitaires, des services techniques de la région et des autorités administratives et traditionnelles. L'objectif était d'évaluer le processus de retour en cours depuis 2021, d'identifier les défis et d'anticiper les attentes. Parmi les principaux résultats, les populations de 26 des 45 villages visés pour la seconde phase du retour ont exprimé le besoin de retourner dans leur village d'origine (Commune de Gueskerou), alors que celles des **11 villages où les personnes déplacées sont déjà retournées volontairement ont demandé une assistance alimentaire**. Le gouverneur a assuré la disponibilité des denrées alimentaires dans des entrepôts à Diffa, mais il a sollicité l'aide des acteurs humanitaires pour le transport de ces fournitures vers les villages de retour.
- Le mercredi 4 octobre, le PAM et le HCR ont tenu une réunion pour présenter les résultats provisoires du ciblage prolongé et discuter des prochaines étapes relative à **l'aide alimentaire à travers des trabsferts d'argent**. Ces résultats portent sur trois départements de la région de Diffa, couvrant six communes et 69 sites. L'enquête a révélé une cible provisoire de 20 308 ménages bénéficiaires sur les 28 571 assistés en juin 2023, soit une réduction de 29 %. La répartition des 126 146 personnes ciblées pour l'assistance comprend 39 949 réfugiés, demandeurs d'asile et migrants (26 %), 77 374 déplacés internes/retournés (67 %) et 8 823 personnes issues de la communauté hôte (7 %).



Distribution des articles essentiels non alimentaire et des abris d'urgence à 500 ménages de réfugiés, déplacés internes, retournés, et de la communauté hôtes vivant dans la ville de Guiguimi. © HCR

Le 10 octobre 2023, **le HCR a distribué des articles ménagers non alimentaires et des abris d'urgence à 500 ménages** de réfugiés, déplacés internes, retournés, et la communauté hôte vivant dans la ville de Guiguimi. Cette assistance représente la promesse d'un avenir plus sûr et répond à leurs besoins les plus fondamentaux.

- Le décret officialisant la création du Collège d'enseignement secondaire trilingue de Sayam, situé dans la commune de Chetimari, département de Diffa, a été signé par les autorités. Ce résultat est le fruit d'efforts soutenus de plaidoyer du HCR et de ses partenaires, auprès du Gouverneur de la région de Diffa. **Dans le cadre des mesures d'accompagnement visant à rendre opérationnel ce nouvel établissement tout en garantissant un accès équitable à l'éducation** pour tous les enfants, la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) a mis à disposition trois enseignants dans les disciplines suivantes : Français, Anglais et Arabe, incluant le paiement de leurs primes et de leur logement. De même, le Conseil Régional de Diffa s'engage à fournir deux autres enseignants sur fonds propres.
- Pendant le mois d'octobre, **564 personnes (93 familles) supplémentaires originaires de la république du Tchad, ont cherché refuge dans le village de Gueskerou**. Cela porte à 6 171 le nombre total de réfugiés tchadiens, représentant 977 ménages, ayant trouvé refuge cette année dans différentes localités de la région de Diffa alors qu'ils fuyaient des attaques de groupes armés.

- Les 21 et 22 octobre, le HCR, les autorités régionales, ainsi que d'autres responsables locaux de Diffa, ont **effectué une mission conjointe à Nguigmi pour évaluer la situation des nouveaux arrivants Tchadiens**. Ils ont conclu que les demandeurs d'asile tchadiens devraient être reconnus comme réfugiés en raison des activités des groupes armés non étatiques (GANE) signalées dans leurs régions d'origine. Cette reconnaissance s'étendra également aux demandeurs d'asile présents sur le sol nigérian depuis 2014. Un rapport détaillé et un plaidoyer seront présentés aux nouvelles autorités centrales afin qu'une décision définitive soit prise.

## Région de Maradi

**Contexte** : Depuis plus de deux ans, **le conflit dans le nord-ouest du Nigeria a contraint plus de 80 000 Nigériens à fuir vers la région de Maradi**. De plus, **les incursions répétées de bandits armés sur le territoire nigérian ont provoqué le déplacement interne d'environ 26 000 personnes**. Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement les agriculteurs et les éleveurs, et procédant à des enlèvements en vue d'obtenir des rançons.

- La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence. Par la suite, **des sites ont été aménagés dans les villages ruraux voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment l'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection**. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité (VO) et au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadji Makaou et Garin Kaka.
- Actuellement, le HCR **continue d'appuyer les trois centres de santé établis dans les villages d'opportunité** en fournissant des médicaments, des équipements médicaux et d'autres intrants essentiels pour garantir des soins de qualité aux réfugiés et aux membres de la communauté d'accueil.



- Le HCR, le PAM et l'OCHA ont plaidé auprès des autorités de Diffa pour obtenir l'autorisation d'accéder à des zones où des opérations militaires sont en cours. L'objectif est de **distribuer les rations alimentaires mensuelles aux 7 441 déplacées de force qui se trouvent dans les villages frontaliers des zones de Tibiri, Madrounfa, Gabi et Dan Issa**, et elles ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Les difficultés d'accès liées à l'insécurité ont empêché ces personnes déplacées de recevoir leurs rations alimentaires mensuelles comme d'habitude. Il est important de noter qu'en septembre les autorités nigériennes avaient initialement suspendu les activités des agences de l'ONU et des ONG dans les zones d'opérations militaires en septembre. Cependant, elles ont ensuite assoupli ces mesures, permettant à ces organisations de soumettre des demandes de mission, sous réserve de l'approbation des services de sécurité régionaux en fonction de la situation.
- Le 5 octobre, **CIAUD Canada, partenaire du HCR, a acquis un site maraîcher d'un hectare pour les réfugiés et les habitants du village de Chadakori**. En collaboration avec le Génie rural, CIAUD a développé ce site, le clôturant pour le protéger des animaux, et y a installé un forage pour l'approvisionnement en eau. Un mini champ solaire, un réservoir de 10 m<sup>3</sup> et des tuyaux d'irrigation ont également été mis en place. Face à l'intérêt des réfugiés pour l'agriculture maraîchère, un projet

d'extension de la zone à 5 hectares est envisagé, avec des ajustements budgétaires en cours pour couvrir les coûts associés.

- Le HCR, en collaboration avec ses partenaires, a récemment **fourni du matériel agricole, comprenant des semences, de l'engrais et un équipement phytosanitaire, à 80 réfugiés et agriculteurs spécialisés dans le maraîchage**. Cette initiative s'est déroulée au centre de développement du village de Chadakori à Maradi. La distribution de ce matériel vise à stimuler les rendements agricoles et à favoriser l'autosuffisance au sein de la communauté locale.
- Le 20 octobre, le HCR et les autorités régionales ont officiellement lancé des **audiences foraines pour la délivrance de jugements supplétifs en vue de l'établissement d'actes de naissance pour 2 000 enfants** dans le département de Madarounfa, région de Maradi. Une cérémonie similaire avait eu lieu plus tôt, le 12 octobre, dans le département de Guidan Roundji, avec pour objectif l'établissement de 1 750 actes de naissance pour des enfants.
- Le 24 octobre, la Commission nationale d'éligibilité (CNE) a entamé **la deuxième phase de traitement des cas litigieux résultant de l'enregistrement de 2022 et de la vérification physique et biométrique**. Au 27 octobre, parmi les 195 ménages en attente de traitement par la CNE, seuls 11 ménages, totalisant 47 individus, ont été traités, ce qui représente un taux d'achèvement de 5,6 %. À l'avenir, le panel indépendant continuera ses activités sur les sites de Garin Kaka, Dan Dandji Makaou et Guidan Roundji.
- Le HCR et son partenaire RET Germany dans son programme d'appui de préserver la vie des personnes, d'assurer la sécurité, d'œuvrer pour l'épanouissement, garantir une personnalité unique et une participation à la communauté ont **distribué 200 kits de dignité aux femmes et filles réfugiées** ainsi qu'à des membres de la communauté d'accueil, comprenant des serviettes hygiéniques, du savon, des seaux, des sous-vêtements et des tongs, dans les trois villages d'opportunité de Maradi.
- Au 31 octobre, le HCR et ses partenaires **ont complété la construction de 59 des 474 abris semi-durables** ainsi que de 29 des 200 latrines familiales prévues pour les réfugiés dans les trois villages d'opportunité de la région de Maradi.

## Agadez

**Contexte :** le Niger est **le théâtre de mouvements mixtes comprenant des flux migratoires se dirigeant vers la Méditerranée et l'Europe**, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. Ces mouvements mixtes englobent des migrants économiques et des individus nécessitant une protection internationale. La principale mission du HCR est de garantir que ces derniers puissent bénéficier de mesures de protection, d'asile, et d'une assistance humanitaire.

- Au Niger, le HCR travaille à **renforcer le système national d'asile** et à mettre en place une gamme d'activités garantissant la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile. À plus long terme, l'objectif du HCR est d'appuyer ces populations à trouver des **solutions plus durables à leurs besoins à travers leur intégration dans le tissu socio-économique, l'option d'une installation dans des pays tiers à travers l'utilisation des voies complémentaires** ou le **retour volontaire dans leur pays d'origine** si les conditions de sécurité le permettent. Des options légales complémentaires, par le biais du regroupement familial, les visas d'études ou les évacuations humanitaires, sont également envisagés. En partenariat avec l'OIM, des ONG partenaires et le gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des mouvements mixtes et leur fournit des conseils et une assistance adaptée.
- Le HCR a facilité **l'accès à des soins de santé primaires et secondaires** au Centre Humanitaire d'Agadez. Cette initiative a bénéficié à 1 052 réfugiés et à 790 membres de la communauté d'accueil.



Parmi eux, 35 cas graves ont été identifiés et référés vers l'hôpital régional et le centre de santé mère et enfant d'Agadez. Le centre de santé Toudou a également offert des **services de santé reproductive et de prise en charge de la malnutrition infantile**. En outre, 78 personnes ont reçu un soutien psychosocial.

- Environ 91 réfugiés maliens (14 ménages), fuyant la région de Ménaka au Mali ont tenté de se rendre en Algérie, mais ont été empêchés par les autorités algériennes. Ils sont désormais arrivés dans la zone d'Assamaka, dans la région d'Agadez. Depuis juin 2023, le nombre **total de réfugiés maliens expulsés à Assamaka s'élève à 1 530 personnes (305 familles)**.



Distribution des kits NFI, des kits de dignité et bâches aux réfugiés Maliens et population hôte à Assamaka. © Ciaud

- Le HCR et ses partenaires continuent à fournir une assistance multisectorielle à ces réfugiés, tout en discutant d'un plan de relocalisation avec les autorités centrales. Au cours d'une réunion interrégionale de l'unité de détermination du statut de réfugié sur les mouvements mixtes, **une tendance émergente a été signalée : un nombre croissant de Maliens fuient directement vers Assamaka sans passer par l'Algérie**.
- **L'épidémie de diphtérie persiste au Niger, notamment dans des régions telles qu'Agadez**. Lors d'une réunion impliquant le gouverneur d'Agadez, le comité de gestion de l'épidémie, et des organisations telles que le HCR, il a été révélé que près de 290 cas parmi la population locale ont été diagnostiqués, entraînant 27 décès enregistrés à Agadez et dans ses environs.

## Réfugiés Urbains à Niamey

**Contexte** : Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet Unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs maisons d'hôtes temporaires (dites « cases de passage ») en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- Au 31 octobre 2023, **la ville de Niamey accueille 5 149 réfugiés et 729 demandeurs d'asile**. Quarante-vingt-quatre pour cent des réfugiés (4 337 personnes) sont originaires du Mali. En vertu de la loi nigérienne, les Maliens victimes du conflit armé dans le nord du Mali sont reconnus de manière

automatique (prima facie), tandis que les autres nationalités sont soumises à la procédure gouvernementale ordinaire de détermination du statut de réfugié (DSR).

- Le 10 octobre, le bureau de terrain du HCR à Niamey a organisé **une séance de formation pour les membres du jury qui sélectionneront les nouveaux étudiants bénéficiaires de la bourse DAFI pour l'année académique 2023-2024**. La formation a réuni différents partenaires de mise en œuvre, tels que APBE, INTERSOS et CIAUD, ainsi que des représentants du ministère de l'Éducation, de l'alphabétisation, de la formation professionnelle et de la promotion des langues nationales. Des membres du personnel de la Direction générale de l'état civil, des migrations et des réfugiés ont également pris part à cette session de formation.



- Pour atténuer les inquiétudes des personnes au sein de la communauté évacués de la Libye à travers le mécanisme de transit d'urgence liées à l'impact des événements du 26 juillet dernier, **le HCR et ses partenaires ont organisé des sessions d'information et de sensibilisation** sur les différentes activités et services de protection disponibles.
- Du matériel tel que des ballons, des vêtements de sport, 30 paires de chaussures et 44 kits scolaires ont été remis au centre ETM à Hamdallaye afin de **promouvoir les activités socioculturelles et de renforcer la protection des jeunes évacués**.
- L'opération de récupération des terres s'est terminée par la récupération de 106 hectares de terres** sur trois sites dans la zone du conseil rural de Hamdallaye. Environ 600 personnes évacuées et membres de la communauté d'accueil ont bénéficié de cette opération "argent contre travail", contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à la promotion d'une coexistence pacifique.

## Réinstallation

Au cours du mois d'octobre, **36 personnes ont quitté le Niger pour être réinstallées dans des pays tiers, ce qui porte depuis 2017 à 5 571 le nombre total de réfugiés réinstallés**, que ce soit par le biais des voies complémentaires ou grâce au programme de réinstallation du HCR. Ce total inclut 3 812 personnes évacuées de la Libye vers le Niger et 1 759 réfugiés traités et enregistrés à travers le système national d'asile du Niger.

Le HCR intensifie ses plaidoyers auprès des pays d'accueil pour obtenir davantage de places et faciliter les départs en réinstallation y compris à travers les entretiens à distance, vue le contexte actuel difficile suite au coup d'Etat du 26 juillet et aux sanctions imposées par la CEDEAO.

## Partenariat

Le HCR joue un rôle de **leadership du Cluster Protection** au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de **favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées**. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés, du **nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacés internes présents sur le territoire nigérien.

#### **Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2023**

Union européenne | Allemagne | Canada | Espagne | Etats-Unis d'Amérique | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Royaume-Uni | France | Italie | Luxembourg | Monaco | Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

#### **Et merci aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2023**

Suède | Norvège | Danemark | Fédération Russe | Pays-Bas | Allemagne | Royaume-Uni | France | Suisse | Irlande | Belgique | Algérie | Autriche | Australie | Bulgarie | Canada | Estonie | Indonésie | Finlande | Portugal | Islande | Luxembourg | Malte | Monaco | Monténégro | Nouvelle-Zélande | Koweït | Philippines | République de Corée | Pérou | Arabie Saoudite | Serbie | Singapour | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs privés

## Contact :

Bettina Schulte, Chargée des Relations Extérieures, [schulte@unhcr.org](mailto:schulte@unhcr.org), Tel: +227 82 80 39 04

Jean-Sébastien Josset, Associate Communications Officer, [josset@unhcr.org](mailto:josset@unhcr.org), Tel : +227 90766977

## SUIVEZ-NOUS SUR :

**OPERATIONAL DATA PORTAL – X @UNHCRNIGER – F UNHCRNIGER**

\*Cette carte inclut seulement les chiffres des refugies biométriquement enregistrés.

